

REGLEMENT INTERCLUBS LNATT 2021-2022

Article 1 : Tableaux

La compétition INTERCLUBS comprend 4 tableaux indépendants :

- Juniors Garçons / Filles
- Cadets / Cadettes
- Minimes Garçons / Minimes Filles
- Benjamins / Benjamines

Article 2 : Frais et Délais d'inscription

Les frais d'inscription par équipes sont fixés à 15 € par équipe.

Ils sont à régler avec la feuille d'inscription qui doit être retournée à la ligue 15 jours avant la compétition.

Toutes les inscriptions devront se faire avant la date fixée, par courrier accompagné du chèque de règlement.

Le non-respect de la date (le cachet de la poste faisant foi) ou le non-paiement rendra caduque l'inscription et ne permettra pas au club de participer aux Interclubs.

Article 3 : Nombre de tours

La compétition régionale se déroule sur un tour. 12 équipes par catégorie qualifiées. De préférence, 3 par territoire + 3 équipes dans l'ordre d'arrivée des inscriptions ou plus selon les nombre d'équipes engagées.

Article 4 : Engagement des équipes

Les clubs peuvent engager une seule équipe par catégorie, ils auront la possibilité de mentionner sur le formulaire d'inscription une équipe supplémentaire et selon le nombre d'inscrits, cette équipe pourra être repêchée. Les 4 tableaux sont mixtes (cependant 3 joueurs ou 3 joueuses pourront composer l'équipe)

Les joueurs et joueuses inscrits doivent être licenciés traditionnels de la saison en cours.

Lors du pointage, les capitaines donnent au juge-arbitre la liste définitive des joueurs représentant une équipe.

Article 5 : Classement des équipes

Le classement des équipes sera défini, à l'aide des points mensuels connus lors des inscriptions précisés par les clubs des trois meilleurs joueurs, ou joueuses, présents à l'issue du pointage.

Article 6 : Composition des équipes

Au cours de la même journée, un joueur ou une joueuse ne peut changer d'équipe.

Les équipes sont composées de joueur ou de joueuse de leur catégorie d'âge. Une dérogation est autorisée : un surclassement d'un ou deux joueur(s) ou d'une ou deux joueuse(s).

Article 7 : Formule de compétition

Pour chaque rencontre, les équipes sont composées de trois joueurs ou joueuses.

La rencontre se dispute sur une seule table. Mais elle pourra être jouée sur deux tables par décision du J.A. si la compétition prend du retard.

Le capitanat est autorisé.

Un tirage au sort des lettres sera effectué en début de rencontre (ABC contre XYZ).

L'ordre des parties est : A-Y, B-X, C-Z, A-X, B-Y.

Les rencontres s'arrêtent au score acquis.

En cas de rencontres ayant lieu en phase de poule, l'équipe gagnante marque trois points pour le classement de sa poule, l'équipe perdante en marque un point, une équipe forfait marque zéro point.

La gestion de la feuille de rencontre est effectuée par les capitaines des équipes qui s'opposent, sous couvert du ou JA.

Article 8 : Déroulement Phase Régionale

La compétition est organisée sur deux jours

Douze équipes seront qualifiées pour chaque catégorie, trois pour chaque territoire de préférence. Les trois dernières équipes seront sélectionnées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

La première journée de compétition est destinée aux phases de poules. Pour chaque catégorie, quatre poules de 3 équipes seront organisées. Les équipes seront classées de 1 à 3. A l'issue de la phase de poule, Les équipes ayant finies 2^{ème} et 3^{ème} de poule joueront un match de barrage.

La deuxième journée est destinée à la détermination du classement intégral. La formule de la compétition est identique pour chaque catégorie. Le vainqueur du barrage sera opposer à une équipe ayant terminé 1^{ère} de poule. en 1/4 de finale du tableau OK. Le perdant de ce barrage sera opposé à un autre perdant de ce barrage. Le tableau se poursuit jusqu'au classement intégral. La formule peut être modifiée par le JA et le responsable de l'épreuve suivant le nombre d'équipes engagées

Article 9 : Forfait

Au cours d'un même tour, une équipe ne terminant pas une de ses rencontres sera déclarée forfait général et ses résultats seront annulés (pas d'attribution de points pour le Challenge global). Les parties individuelles et les échanges de points classements qui en découlent seront néanmoins conservés.

Article 11 : Classement et Challenge

Les vainqueurs de chaque tableau se verront décerner le titre de "CHAMPIONS DE NOUVELLE-AQUITAINE INTERCLUBS" de leur catégorie.

Toutes les équipes d'une même association marqueront des points (voir ci-dessous). Le club totalisant le plus grand nombre de points remporte le challenge Interclubs.

Dans chaque catégorie, les points attribués par équipe sont

1^{er} : 12 pts, 2^{ème} : 10 pts, 3^{ème} : 8 pts, 4^{ème} : 6 pts, 5^{ème} : 5 pts, 6^{ème} : 4 pts, 7^{ème} : 3 pts, 8^{ème} : 2 pts, 9^{ème} : 1 pt, 10^{ème} : 1 pt, 11^{ème} et 12^{ème} : 0 pt..

Pour chaque catégorie et pour le vainqueur du challenge, la Ligue de Nouvelle-Aquitaine remettra les médailles à l'issue de la journée finale.

En cas d'égalité à la première place, le départage se fera en fonction :

- du nombre de titres obtenus par les ex-aequo dans la compétition ;
- du nombre de deuxièmes places obtenues par les ex-aequo dans la compétition ;
- du nombre de troisièmes places obtenues par les ex-aequo dans la compétition ;
- enfin, du nombre d'équipes engagées aux Interclubs.